

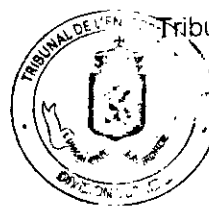


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



25162166



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

10 DEC. 2025

Greffe
Le greffier

N° d'entreprise : **0878 051 423**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

AUTOMATION-TECHNIQUE-INDUSTRIE

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Battice 71 - 4890 Thimister-Clermont**

Objet de l'acte : **Pouvoirs**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2025 :

1. DELEGATION DE POUVOIRS

Le Conseil décide, à l'unanimité, de déléguer les pouvoirs comme suit, à partir du 26 septembre 2025.

Sans préjudice des pouvoirs confiés à l'Administrateur Délégué, la SRL ASEO, et pour autant que ces matières ne ressortent pas déjà de la gestion journalière, le Conseil d'Administration confère également à l'Administrateur Délégué le pouvoir d'engager seul la société et de la représenter, avec pouvoir de subdélégation, pour toutes les matières énumérées ci-après, indépendamment des montants.

Conformément aux dispositions statutaires, la société est également valablement représentée dans les actes, y compris ceux pour lesquels le concours d'un officier ministériel ou d'un notaire serait requis, soit par le président du Conseil d'Administration, soit par deux Administrateurs.

Outre ce qui précède, le Conseil d'Administration confère les délégations de représentation, spéciales et déterminées suivantes :

1. EN MATIÈRE D'ÉTUDES, DE SOUMISSIONS ET/OU D'OFFRES (MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS), DE DEMANDES DE PARTICIPATION OU DE DÉPÔT DE CANDIDATURES, DE SIGNATURE DES MARCHES EN DÉCOULANT :

D'un montant total (ensemble des annuités si contrat pluriannuel) égal ou inférieur à 20.000 € hors TVA :

• sous la signature d'une des personnes suivantes :

- un Administrateur
- le Regional Director
- le Technical Director
- le Chief Operating Officer (COO)
- le Business Unit Manager
- le Department Manager
- le Project Manager
- le Team Leader
- le Bid Manager
- le Sales Engineer

D'un montant total (ensemble des annuités si contrat pluriannuel) égal ou inférieur à 500.000 € hors TVA :

• sous la signature de deux personnes de la liste A qui signent conjointement OU d'une personne de la liste A et d'une personne de la liste B qui signent conjointement :

Liste A :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

- le Managing Director
- le Regional Director
- le Technical Director
- le Chief Operating Officer (COO)
- le Business Unit Manager
- le Department Manager
- le Sales Engineer

Liste B :

- le Project Manager
- le Bid Manager

D'un montant total (ensemble des annuités si contrat pluriannuel) égal ou inférieur à 7.000.000 € hors TVA

•sous la signature d'une personne de la liste A et d'une personne de la liste B qui signent conjointement :

Liste A :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director

Liste B :

- le Finance & Administration Director
- le Managing Director
- le Regional Director
- le Technical Director
- le Chief Operating Officer (COO)
- le Business Unit Manager
- le Department Manager
- le Bid Manager

2.EN MATIÈRE D'ACHATS DE FOURNITURES, DE COMMANDES, DE CONTRATS D'ENTREPRISE, DE SOUS-TRAITANCE ET/OU AUTRES TYPES DE CONTRATS RELATIFS À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX ET/OU DE PRESTATIONS DE SERVICES :

D'un montant inférieur ou égal à 5.000 € hors TVA :

•sous la signature d'une des personnes suivantes :

- un Administrateur
- le Regional Director
- le Purchase & Logistics Director
- l'ICT Director
- le Technical Director
- le Chief Operating Officer (COO)
- le Business Unit Manager
- le Department Manager
- le Project Manager
- le Team Leader
- le Bid Manager
- le Purchase & Logistics Manager
- le Buyer
- le Sales Engineer

D'un montant inférieur ou égal à 50.000 € hors TVA :

•sous la signature de deux personnes de la liste A qui signent conjointement OU d'une personne de la liste A et d'une personne de la liste B qui signent conjointement :

Liste A :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Managing Director
- le Regional Director
- le Purchase & Logistics Director
- le Technical Director
- le Chief Operating Officer (COO)
- le Business Unit Manager
- le Department Manager

- le Purchase & Logistics Manager
- le Sales Engineer

Liste B :

- l'ICT Director
- le Project Manager
- le Bid Manager
- le Buyer

D'un montant inférieur ou égal à 500.000 € hors TVA :

- sous la signature d'une personne de la liste A et d'une personne de la liste B qui signent conjointement :

Liste A :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director

Liste B :

- le Finance & Administration Director
- le Managing Director
- le Regional Director
- le Purchase & Logistics Director
- l'ICT Director
- le Technical Director
- le Chief Operating Officer (COO)
- le Business Unit Manager
- le Department Manager
- le Bid Manager
- le Purchase & Logistics Manager
- le Buyer

3.EN MATIÈRE DE CONTRAT CADRE :

- Sous la signature d'un Administrateur et du Purchase & Logistics Director qui signent conjointement

4.EN MATIÈRE DE CONTRATS DE SOCIÉTÉ MOMENTANÉE, DE SOCIÉTÉ INTERNE ET AUTRES CONVENTIONS DE COLLABORATION RELATIFS À DES MARCHÉS :

D'un montant total (ensemble des annuités si contrat pluriannuel ou montant total du marché toutes parties confondues) inférieur à 300.000 € hors TVA :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director

D'un montant total (ensemble des annuités si contrat pluriannuel ou montant total du marché toutes parties confondues) supérieur à 300.000 € hors TVA :

- sous la signature de deux Administrateurs qui signent conjointement

5.EN MATIÈRE D'INTRODUCTION DE DÉCLARATION DE CRÉANCES LORS DE FAILLITE, LIQUIDATION OU AUTRE PROCÉDURE D'INSOLVABILITÉ :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Legal Director
- le Accounting Supervisor

6.EN MATIÈRE DE FACTURES, DÉCLARATIONS DE CRÉANCE ET NOTES DE CRÉDIT AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS ET PRIVÉS :

- sous la seule signature des personnes suivantes :

- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Legal Director

- le Accounting Supervisor
- le Project Manager

7.EN MATIÈRE DE CONTRATS DE TRAVAIL DU PERSONNEL OUVRIER (ENGAGEMENT, SANCTION, FORMATION ET LICENCIEMENT) :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le HR Director

8.EN MATIÈRE DE CONTRATS DE TRAVAIL DU PERSONNEL EMPLOYÉ (EN CE COMPRIS LES CADRES) (ENGAGEMENT, SANCTION, FORMATION ET LICENCIEMENT) :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le HR Director

9.EN MATIÈRE DE RECOURS, REQUÊTES, RÉCLAMATIONS OU AUTRES À INTRODUIRE DEVANT DES SERVICES ADMINISTRATIFS OU DES JURIDICTIONS TANT JUDICIAIRES QU'ADMINISTRATIVES HORMIS LE CONSEIL D'ETAT, TRANSACTIONS ET AUTRES ARRANGEMENTS À L'AMIABLE :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Legal Director

10.EN MATIÈRE D'AVIS JURIDIQUES :

- sous la seule signature d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Legal Director

11.EN MATIÈRE DE CONCLUSION ET RÉSILIATION DE POLICES D'ASSURANCE :

- sous la seule signature d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Legal Director

12.EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT :

- sous la seule signature d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le Project Manager
- le Health & Safety Manager
- le QSE Coordinator

13.EN MATIÈRE DE DEMANDES D'AGRÈMENTS POUR LA SOCIÉTÉ :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director

14.EN MATIÈRE DE DEMANDES D'AGRÈMENTS POUR LE PERSONNEL :

- sous la signature conjointe d'un Administrateur et d'une des personnes suivantes :
- un Administrateur
- le Finance & Administration Director
- le HR Director



Ces délégations comportent le pouvoir de signer la correspondance relative aux matières susmentionnées.

Ces délégations sont également valables en cas de signature électronique.

Ces délégations ne peuvent être sous-déléguées.

En outre, la société sera représentée dans les conventions de financement des investissements décidés par le Conseil d'Administration par l'Administrateur délégué et un Administrateur, signant conjointement.

Sont désignés :

Managing Director	Jean-Yves DENOËL
Finance & Administration Director	Jean-Marc PLUYMERS
ICT Director	Karel MARTENS
HR Director	Denis VAN DE WIELE
Legal Director	Muriel VANNESTE
Purchase & Logistics Director	Grégory FASSOTTE
Regional Director	
Technical Director	
Chief Operating Officer (COO)	
Business Unit Manager	
Department Manager	Gilles BALTUS / François HANSEN / Adrien PIRON / Arnaud
MATHIEU / Marc VAN HOOF	
Project Manager	Voir Organigrammes
Team Leader	Thierry CRESPEIGNE / Vincent HULS
Purchase & Logistique Manager	Georges MAWET
HR Manager	SC DRR Consult (Dominique REI RODRIGUEZ)
Health & Safety Manager	Franck VERNIER
Bid Manager	
Accounting Supervisor	Sven WINAND
Sales Engineer	Philippe BASTIN / Philippe LECLERCQ / Vincent PIRON / Claude-
Michel WADELEUX	
Buyer	Kevin GILLON
QSE Coordinator	Jérôme DUPONT
Payroll Officer	Laurie ARSENI

Les présentes délégations annulent et remplacent celles conférées antérieurement.

Elles prennent effet à dater du 26 septembre 2025 et prendront fin, de plein droit et sans formalité, le 30 septembre 2027.

Jean-Marc PLUYMERS
Administrateur

Thibaut LEINEKUGEL LE COCQ
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2025 - Annexes du Moniteur belge